

HAUTS DEBITS: nouveaux réseaux,nouveaux contenus,nouveaux services

Les trois composantes
interdépendantes d'un nouveau
modèle économique

Les objectifs de la mission

- Identifier et qualifier les enjeux
- Étudier les modèles économiques en Europe et dans le monde
- Identifier les acteurs quelle que soit leur origine
- Analyser la stratégie des acteurs et leur degré de préparation
- Identifier les domaines où l'action de l'État peut être rapidement efficace
- Présenter une série de propositions complémentaires
- les moyens:une année de travail, 120 auditions dans 8 pays,une équipe de 10 personnes, le soutien des services de l'État

Des constats 1/2

- Les HD sont essentiels à la croissance et à l'emploi de demain
- La notion de HD n'a pas de sens en dehors des services et usages qu'ils autorisent
- Les contenus, services et usages vraiment nouveaux sont rares en France comme à l'étranger
- L'interactivité est un élément déterminant pour la consommation des particuliers
- La demande de vidéo (jeux, films, sports) tirera les HD

Des constats 2/2

- La capacité des entreprises à maîtriser les HD est proportionnelle à leur taille
- Les PME et TPE cibles des opérateurs ne sont pas préparées à l'utilisation des hauts débits
- L'interopérabilité des systèmes et des réseaux, élément clé du fonctionnement reste à faire
- Le débat et la réflexion portent essentiellement sur les infrastructures

Les nouvelles règles du jeu

- Les Hauts débits relèvent de l'investissement privé
- La forte concurrence pousse les opérateurs sur les mêmes zones
- Le système pousse à des stratégies d'intégrations verticales
- L'État doit trouver de nouveaux moyens d'action pour conjuguer simultanément, incitation à l'investissement et correction des effets pervers de celui-ci
- La mécanique pour conduire à une croissance stable des HD repose sur une approche pilotée par la demande

Les risques de fracture

- L'investissement privé ne se fera, dans un premier temps que sur les zones géographiques et les segments de marché les plus lucratifs.
- Les HD des facteurs d'exclusion sur le plan territorial, culturel et économique.
- Les investisseurs ne prennent jamais en compte les objectifs d'intérêt général ou d'aménagement du territoire

Les risques de fractures territoriales

- Les territoires découpés en trois zones selon des critères de rentabilité
- Pour les entreprises, des coûts d'accès déterminés selon le lieu d'implantation (de 1 à 5)
- Des risques de délocalisation d'entreprises dans les deux années à venir

Une dimension systémique



- Si l'investissement prend du retard sur l'une ou l'autre des trois composantes interdépendantes du système (services, réseaux et contenus), c'est l'ensemble qui est freiné dans sa croissance

La problématique des collectivités locales

- Les infrastructures de télécommunication conditionnent l'organisation économique et social d'un territoire substituer aux opérateurs ?
- Les collectivités, sans y être préparées, pourraient devenir les premiers acteurs de l'aménagement numérique du territoire

43 propositions dans 4 domaines

- La réglementation (5)
- L'aménagement du territoire (5)
- Les contenus et les services (19)
- L'Etat entrepreneur (14)

L'Etat acteur entrepreneur (14 propositions)

- Utiliser les HD pour ses propres besoins(1)
- Lancer des expérimentations(3)
- Dresser une carte de l'offre d'accès aux HD sur le territoire et tendre vers une présence de ces points à moins de 15km de toute zone d'activité(8)
- Orienter les programmes de recherche sur les boîtiers serveurs vidéo et les réseaux caches (5)
- Développer et valoriser les contenus éducatifs(9,10,11)
- Favoriser l'accès aux HD pour les PME et TPE(34,35,36)
- Ouvrir le réseaux Renater au secteur non marchand

L'aménagement du territoire: un élément fort de la cohésion sociale (5 propositions)

- Reconnaître le rôle essentiel des collectivités locales dans le domaine des infrastructures de télécommunications
- Modifier la loi Voynet (15)
- Intercommunalité :donner de nouvelles compétences aux syndicats de communes (16,17,18)

Etablir les règles d'une saine concurrence par des réglementations incitatives et correctives (5 propositions)

- Harmonisation des réglementations pour les réseaux de télécommunication et les réseaux câblés pour distinguer la constitution du réseau de son exploitation(20)
- Garantir la liberté d'accès aux réseaux de diffusion(21,22)
- Prévoir la possibilité de degroupages ciblés pour se prémunir des abus de position dominante générées par des concentrations verticales (23)

Une stratégie industrielle pour développer les contenus et les services (19 propositions)

- Aider et favoriser la nouvelle écriture des contenus dans les secteurs :production audiovisuelle, éducation, culture, presse (25,27,32)
- Soutenir et encourager la création de plates-formes d'expérimentation par les acteurs des services et des contenus (28,37)
- Renforcer les programmes de recherche et développement dans le domaine des serveurs vidéo, des jeux et de la simulation en ligne(26,39)
- Encourager la participation des industriels français aux processus de normalisation (40,41)

Quatre recommandations pour l'Etat

- Favoriser l'initiative privée qui doit assurer le développement et la gestion des HD
- Agir simultanément sur les trois dimensions (réseaux , contenus , services),pour transformer le cercle vicieux en cercle vertueux
- Disposer d'outils réglementaires adaptés(plus correctifs que préventifs)
- Observer une neutralité totale vis à vis des opérateurs et des technologies

Une année après cette analyse 1/2

- La consommation des Hauts débits est toujours plus faible en Europe qu'au USA
- La France commence à accuser un retard(6,4%) par rapport à la Suède(13,8%) ,au Danemark(13,2%) et à l'Allemagne(7,8%)et un ralentissement inquiétant
- Le débat sur les infrastructures reste important en France alors qu'aucune technologie en terme d'accès aux HD ne s'est encore vraiment imposée
- Le ralentissement de la croissance avec ses effets sur le secteur des nouvelles technologies aggrave les risques de fracture numérique
- Le dégroupage de la boucle local n'est pas encore entré dans les faits

Un année après.... 2/2

- Certaines initiatives de l'État commencent à produire des effets notamment en matière d'aménagement du territoire(modification de l'article L 1511-6)
- Les collectivités territoriales investissent massivement(certaines avec une approche entrepreneuriale)
- Arrivée des premiers investissements sur les nouveaux contenus et services
- La priorité à accorder à l'équipement des PME et des TPE enfin reconnue

Les perspectives pour 2002 (1/2)

- La nécessité pour la filière industrielle d'imaginer d'autres sources de financement
- Une tendance à la séparation entre transport de l'information et services offerts pouvant modifier les modèles économiques des opérateurs de réseaux
- Une forte demande des collectivités territoriales pour obtenir des évolutions dans les domaines de la réglementation et des possibilités de financement
- Un débat sur les découpages administratifs qui deviennent un frein à la création de marchés cohérents sur lesquels peuvent intervenir les collectivités pour atténuer la fracture

Les perspectives pour 2002 (2/2)

- Une problématique pour l'État : afin de rattraper le retard, intervenir sur le plan réglementaire pour lever les obstacles à l'investissement sans pour autant favoriser la reconstitution de « monopoles naturels »
- L'arrivée sur le marché des hauts débits des opérateurs de l'audiovisuel du secteur privé

Merci pour votre attention

- Jean-Charles BOURDIER
- Président de la Mission sur les Hauts débits
- Directeur du développement du Républicain-Lorrain
- jc.bourdier @republicain-lorrain
- tel +33 (0)3 87 34 17 74
- le rapport : <http://193.106.8.73/documents/bourdier /rap-bourdier00.htm>